

Négociations collectives

Une convention collective négociée stratégiquement et rédigée avec soin permet non seulement d'établir les assises de la relation entre l'employeur et son syndicat, mais également de le protéger contre les erreurs coûteuses.

Nous possédons une vaste expérience dans la représentation d'employeurs des secteurs public et privé de toutes tailles qui doivent négocier une première convention collective ou la renouveler. Les revendications à inclure dans une première convention collective sont bien souvent différentes et complexes. Nous avons les compétences nécessaires non seulement pour négocier une première convention, mais aussi pour présenter des arguments devant des commissions des relations du travail qui pourraient être habilitées à imposer une première convention collective.

Nous comprenons les besoins et les objectifs de nos clients lors de négociations collectives et avons une connaissance approfondie des secteurs dans lesquels ils mènent leurs activités. Bien que nous nous efforcions d'éviter les arrêts de travail, nous sommes régulièrement appelés à élaborer des plans d'urgence dans l'éventualité d'une grève ou d'un lockout afin d'atténuer les éventuelles perturbations des activités. Nous représentons des employeurs devant des commissions des relations du travail et des tribunaux pour mettre un frein aux activités illicites relatives aux arrêts de travail.

Nous avons forgé des relations solides avec différents syndicats, des membres de leurs directions et leurs avocats. Les membres de notre équipe font preuve du plus haut niveau d'intégrité et se sont taillés au sein du milieu des relations de travail la réputation d'être inflexibles, mais justes. Nous sommes conscients que la relation qui unit nos clients et leurs syndicats est permanente et qu'elle nécessite donc à l'occasion des compromis de part et d'autre, pourvu que ces compromis n'entravent aucunement leurs droits respectifs de mener efficacement leurs activités.

Nous représentons des employeurs de toutes tailles et aux structures d'une complexité variable dans une multitude de secteurs. Nous possédons des connaissances approfondies des secteurs de la fabrication, des transports, du commerce de détail, des télécommunications, des infrastructures, de la construction, du débardage, des mines, du transport aérien et des sports, entre autres. Dans le secteur public, nous sommes souvent appelés à représenter des commissions ou conseils scolaires, des hôpitaux et autres établissements de soins de santé, des municipalités et des bibliothèques et à négocier pour leur compte.

Expérience

• Le plus important constructeur naval du Canada, dans le cadre d'un règlement de convention collective hautement médiatisé. Notre client et son syndicat ont conclu une entente qui non seulement



- apporte une solution aux besoins immédiats de l'entreprise, mais leur permet aussi de continuer à soumissionner dans le cadre de projets en cours.
- Une entreprise mondiale d'ameublement et d'articles ménagers, concernant une importante convention collective à Montréal, laquelle a apporté d'importants changements aux méthodes d'exploitation.
- Une société offrant des solutions médias et marketing numériques, concernant une nouvelle convention collective remaniée couvrant les groupes de ventes au Québec, conclue après des négociations difficiles et un lock-out. La convention signée à Montréal est devenue la référence pour toutes les autres villes où le client emploie du personnel de ventes.
- Plusieurs clients, dans le cadre de la rédaction et de la négociation de conventions collectives dans les secteurs de l'entreposage, de la fabrication et de l'entretien général. Nous offrons une aide continue pour l'interprétation et l'application des dispositions des conventions collectives en matière de règlement des différends et d'arbitrage en milieu de travail.
- Un chef de file de l'industrie de la transformation de la viande, dans la négociation d'une convention collective consécutive de sept ans qui a modifié les règles concernant les opérations et les coûts. Bon nombre des clauses à incidence monétaire ont été modifiées pour permettre à l'employeur de réaliser des économies.

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower 520 3rd Avenue S.W. Calgary, AB, Canada T2P 0R3

T 403.232.9500 F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza 100, rue Queen Ottawa, ON, Canada K1P 1J9

T 613.237.5160 F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre 200 Burrard Street Vancouver, BC, Canada V7X 1T2

T 604.687.5744 F 604.687.1415



Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest

Bureau 900 Montréal, QC, Canada

H3B 5H4

T 514.954.2555 F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower 22 Adelaide Street West Toronto, ON, Canada

M5H 4E3

T 416.367.6000 F 416.367.6749

© 2025 Borden Ladner Gervais s.E.N.C.R.L., s.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.